

32. Car je ne veux pas la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur Dieu; convertissez-vous et vivez.

32. Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus; revertimini, et vivite.

CHAPITRE XIX

1. Et toi, fais une lamentation sur les princes d'Israël,

2. et dis : Pourquoi ta mère, comme une lionne, s'est-elle couchée parmi les lions, et a-t-elle nourri ses petits au milieu des lionceaux ?

3. Elle a élevé un de ses lionceaux, et il est devenu un lion, et il a appris à saisir la proie et à dévorer les hommes.

4. Les nations ont entendu parler de lui, et elles l'ont pris, non sans en recevoir des blessures, et elles l'ont emmené enchaîné dans le pays d'Égypte.

5. La mère, voyant qu'elle était sans force et que son espérance avait péri, prit un autre de ses lionceaux, et en fit un lion.

6. Il marcha parmi les lions, et il devint un lion, et il apprit à saisir la proie et à dévorer les hommes ;

1. Et tu, assume *planctum super principes Israel* ;

2. et dices : Quare mater tua leœna inter leones cubavit? in medio leunculorum enutrivit catulos suos?

3. Et eduxit unum de leunculis suis, et leo factus est; et didicit capere prædam, hominemque comedere.

4. Et audierunt de eo gentes, et non absque vulneribus suis ceperunt eum; et adduxerunt eum in catenis in terram Ægypti.

5. Quæ cum vidisset quoniam infirmata est, et periit expectatio ejus, tulit unum de leunculis suis, leonem constituit eum.

6. Qui incedebat inter leones, et factus est leo : didicit prædam capere, et homines devorare ;

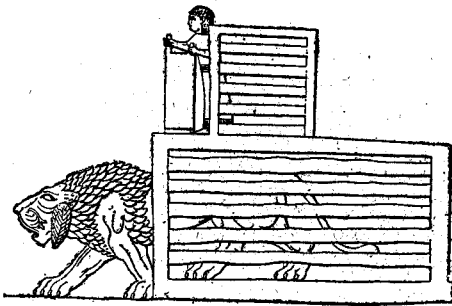
quelque Jéhovah soit le Dieu du salut (*nolo mortem...*; cf. vers. 23), ils périront certainement s'ils ne viennent à résipiscence.

5^o Lamentation sur les princes de Juda. XIX, 1-14.

Cette lamentation lugubre est présentée sous la forme de deux paraboles : (vers. 1-9, vers. 10-14).

CHAP. XIX. — 1-9. Parabole de la Honne et des Lionceaux. — *Tu, assume...* Le vers. 1 sert de préambule à toute cette complainte. — *Planctum*. Hébr. : *qinah*, une élégie. Cf. Jer. vii, 29, etc. — *Super principes...* Trois rois de Juda sont mentionnés tour à tour : Joachaz, Jéchonias et Sédécias. — *Dices*. Les vers. 2-4 racontent en termes figurés la captivité de Joachaz en Égypte. — *Mater tua leœna*. Cette Honne ne désigne pas la mère du roi, mais le royaume de Juda. Les lions parmi lesquels on nous la montre étendue représentent donc les autres royaumes de l'Orient. — *Et eduxit...* (vers. 3). Hébr. : Elle le fit monter; c.-à-d., elle l'éleva. Joachaz monta sur le trône à l'âge de vingt-trois ans, après la mort de Josias, son père. — *Didicit capere...* Allusion très claire à la conduite du jeune monarque. Cf. IV Reg. xliii, 22. — *Non absque vulneribus...* (vers. 4). Hébr. : Il fut pris dans leur fosse. Souvent, pour s'emparer des bêtes fauves, on creusait une fosse profonde, que l'on

recouvrait de branchages, et dont l'animal ne pouvait plus sortir une fois qu'il y était tombé. — *In catenis*. D'après l'hébreu : avec des boucles. C.-à-d., avec un anneau passé aux lèvres. Cf. IV Reg. xix, 28. — *In terram Ægypti*. Ces mots contiennent la clef de cette première partie



Lionne encagée. (Bas-relief de Ninive.)

de la parabole. Après un règne de trois mois seulement, Joachaz fut déposé, puis emmené en Égypte par le pharaon Néchao. Cf. IV Reg. xxiii, 31-34; Jer. xxiii, 31-35. — *Quæ cum...* Jéchonias est à son tour déporté à Babylone (versets 5-9). — *Infirmata est*. Hébr. : (Quand la mère vit) qu'elle attendait en vain, que son es-

COMMENT. — VI.

7. didicit viduas facere, et civitates eorum in desertum adducere; et desolata est terra et plenitudo ejus a voce rugitus illius.

8. Et convenerunt adversus eum gentes undique de provinciis, et expande-runt super eum rete suum; in vulneri-bus earum captus est,

9. et miserunt eum in caveam; in catenis adduxerunt eum ad regem Baby-lonis, miseruntque eum in carcerem, ne audiretur vox ejus ultra super montes Israel.

10. Mater tua quasi vinea in sanguine tuo super aquam plantata est; fructus ejus et frondes ejus creverunt ex aquis multis.

11. Et factæ sunt ei virgæ solidæ in sceptris dominantium, et exaltata est sta-tura ejus inter frondes, et vidit altitu-dinem suam in multitudine palmitum suorum.

12. Et evulsa est in ira, in terramque projecta, et ventus urens siccavit fru-ctum ejus; marcuèrent et arefactæ sunt virgæ roboris ejus; ignis comedit eam.

13. Et nunc transplantata est in de-sertum, in terra invia et sitiénti.

14. Et egressus est ignis de virga ra-morum ejus, qui fructum ejus comedit; et non fuit in ea virga fortis, sceptrum dominantium. Planctus est, et erit in planctum.

7. il apprit à faire des veuves et à changer les villes en désert; et le pays, avec tout ce qu'il contenait, fut désolé au bruit de son rugissement.

8. Alors les nations se réunirent contre lui de toutes les provinces; elles je-tèrent sur lui leur filet, et elles le prirent, non sans recevoir des blessures;

9. elles le mirent dans une cage, et l'emmenèrent enchaîné au roi de Baby-lone, et on le mit en prison, pour ne plus entendre désormais son rugissement sur les montagnes d'Israël.

10. Ta mère est comme une vigne qui a été plantée dans ton sang auprès des eaux; ses fruits et ses feuilles ont poussé à cause des grandes eaux.

11. Ses rameaux vigoureux sont deve-nus des sceptres de souverains, sa taille s'est élevée parmi les branches, et on vit sa hauteur dans la multitude de ses sarments.

12. Mais elle a été arrachée avec co-lère et jetée à terre, un vent brûlant a desséché son fruit; ses rameaux vigou-reux se sont flétris et desséchés; le feu l'a dévorée.

13. Et maintenant elle a été trans-plantée dans le désert, dans une terre sans route et sans eau.

14. Un feu est sorti du bois de ses rameaux, et il a dévoré son fruit; et il n'y a plus eu sur elle de rameau vigou-reux, de sceptre pour les souverains. C'est une lamentation, et ce sera une lamentation.

pérance était perdue. — *Tuitt unum...*: Jécho-nias ou Joachim, qui devint roi à l'âge de dix-huit ans. Cf. IV Reg. xxiv, 8. Entre lui et Joa-chaz, régna son père, Joakim. — *Didicit præ-dam...* (vers. 8). Jéchonias fut aussi un très mauvais roi. — *Didicit viduas...* (vers. 7). D'a-près l'hébreu: Il connut leurs veuves, c.-à-d. qu'il leur fit violence. — *Convenerunt... gentes* (vers. 8). Les Chaldéens vinrent, en effet, l'assié-ger dans Jérusalem, le firent prisonnier et l'em-menèrent à Babylone. Cf. IV Reg. xxiv, 10-16.

10-14. Parabole de la vigne dévastée, qui dé-crit le sort non moins triste de Sédécias. Les vers. 2-10 ont raconté des événements déjà ac-complis; c'est une prophétie proprement dite que nous lisons ici. — *Quasi vinea*. L'image déjà employée précédemment (xvii, 6), pour repré-senter le royaume théocratique au temps de Sé-décias. — *In sanguine tuo*. Expression obscure, qui a été diversement interprétée dans l'antiquité comme de nos jours, selon qu'on a rattaché

son équivalent hébreu à telle ou telle racine: à ta ressemblance, dans ton repos, au temps de ton élévation, etc. — *Super aquam*. La vigne était plantée en d'excellentes conditions de fer-tilité. Aussi donna-t-elle naissance à des princes qui auraient pu devenir puissants: *factæ... virgæ...* (vers. 11). — *Vidit altitu-dinem...* L'hébreu emploie le passif: Elle était vue (elle attirait les regards) par sa hauteur, par la multitude de ses rameaux. — *Evulsa est...* (vers. 12). Contraste désolant: en un clin d'œil la vigne, si prospère, fut ravagée. — *Nunc... in desertum* (vers. 13). Ce trait symbolise la dépor-tation des Juifs en Chaldée, à travers le désert d'Arabie (*Atl. géogr.*, pl. viii). — *Ignis de virga...* (vers. 14). C'est de la vigne même que sortit le feu qui devait la détruire. — *Non fuit in ea...* Sédécias fut le dernier roi de Juda. — *Planctus est...* Conclusion pathétique de l'épique. Comp. le vers. 1.

CHAPITRE XX

1. Et il arriva, dans la septième année, le dixième jour du cinquième mois, que quelques-uns des anciens d'Israël vinrent pour consulter le Seigneur, et ils s'assirent devant moi.

2. Et la parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

3. Fils de l'homme, parle aux anciens d'Israël, et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Est-ce pour me consulter que vous êtes venus ? Par ma vie, je ne vous répondrai pas, dit le Seigneur Dieu.

4. Si tu les juges, si tu les juges, fils de l'homme, montre-leur les abominations de leurs pères.

5. Et tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Le jour où je choisis Israël, où je levai ma main en faveur de la race de la maison de Jacob, où je leur apparus dans la terre d'Égypte, et où je levai ma main en leur faveur, en disant : Je suis le Seigneur votre Dieu ;

6. en ce jour-là, je levai ma main pour les tirer de la terre d'Égypte, et pour les conduire dans le pays que j'avais choisi pour eux, pays où coulent le lait et le miel, le plus beau de tous les pays.

1. Et factum est in anno septimo, in quinto, in decima mensis, venerunt viri de senioribus Israel ut interrogarent Dominum, et sederunt coram me.

2. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

3. Fili hominis, loquere senioribus Israel, et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Numquid ad interrogandum me vos venistis ? Vivo ego, quia non respondebo vobis, ait Dominus Deus.

4. Si judicas eos, si judicas, fili hominis, abominationes patrum eorum ostende eis.

5. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : In die qua elegi Israel, et levavi manum meam pro stirpe domus Jacob, et apparui eis in terra Ægypti, et levavi manum meam pro eis, dicens : Ego Dominus Deus vester ;

6. in die illa levavi manum meam pro eis ut educerem eos de terra Ægypti in terram quam provideram eis, fluentem lacte et melle, quæ est egregia inter omnes terras.

§ VII. — *L'ingratitude d'Israël, la fidélité de Jéhovah. XX, 1-44.*

Les chap. XX-XXXIII renferment une nouvelle série de discours, introduite par un petit préambule (XX, 1). Le premier de ces discours contient un éloquent abrégé de l'histoire d'Israël, opposant l'une à l'autre, à la manière du chap. XVI et des Ps. LXXVII et CV, l'ingratitude de la nation et la fidèle bonté de son Dieu. Il insiste sur cette fidélité soit dans le passé, soit dans l'avenir. « Chaque nouvelle défection d'Israël, qui aurait dû amener sa ruine, a été suivie d'une manifestation éclatante de la miséricorde divine, et il en sera de même encore après le châtimement de l'exil. »

1° Introduction. XX, 1.

CHAP. XX. — 1. L'époque et l'occasion de ces discours. — *Anno septimo...* Deux ans, un mois et cinq jours depuis la vocation d'Ézéchiél. Cf. I, 2. — *Venerunt... de senioribus.* Deux fois déjà (VIII, 1, et XIV, 1) la visite des anciens du peuple avait été l'occasion de révélations faites au prophète. — *Ut interrogarent :* au sujet de la situation douloureuse du peuple, comme il résulte du contexte, et point sur leurs affaires privées.

2-4. Exorde du premier discours : le Seigneur

refuse de répondre à ces hommes qui venaient le consulter touchant l'avenir de Juda. — *Non respondebo...* (vers. 3). Le refus est énergique, confirmé par un serment solennel (*vivo ego...*). — *Si judicas...* (vers. 4). Hébr. : Les jugeras-tu ? jugeras-tu ? Dieu presse Ézéchiél de les juger, c-à-d., de les accuser, et de leur rappeler les péchés de leurs pères (*abominationes...*). Telle est la réponse qu'ils recevront.

2° Première partie du discours : résumé des crimes nationaux d'Israël. XX, 5-31.

5-9. Sa triste conduite en Égypte. — *Die qua elegi...* : au début de son histoire comme peuple. Sur cette élection, voyez Deut. VII, 6 ; Jer. XXXIII, 24, etc. — *Levavi manum...* Le geste du serment. Trois fois, en trois lignes consécutives, le Seigneur rappelle qu'il avait juré solennellement de sauver Israël. Cf. Gen. xv, 17 et ss. ; Ex. VI, 8, etc. — *Apparui eis.* Plus fortement dans l'hébreu : Je me suis fait connaître d'eux. Cf. Ex. VII, 2 et ss. — *Ut educerem...* (vers. 6). C'était le premier acte à accomplir pour délivrer les Hébreux de la tyrannie des Égyptiens. — *In terram... fluentem...* La formule accoutumée pour décrire la richesse de la Palestine. Cf. Ex. III, 8, etc. Cette contrée, aujourd'hui si inféconde et couverte de ruines, était vraiment alors

7. Et dixi ad eos : Unusquisque offensiones oculorum suorum abjiciat, et in idolis Ægypti nolite pollui; ego Dominus Deus vester.

8. Et irritaverunt me, nolueruntque me audire; unusquisque abominationes oculorum suorum non projecit, nec idola Ægypti reliquerunt. Et dixi ut effunderem indignationem meam super eos, et implem iram meam in eis, in medio terræ Ægypti;

9. et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus in quarum medio erant, et inter quas apparui eis ut educerem eos de terra Ægypti.

10. Ejeci ergo eos de terra Ægypti, et eduxi eos in desertum;

11. et dedi eis præcepta mea, et judicia mea ostendi eis, quæ faciens homo vivit in eis;

12. insuper sabbata mea dedi eis, ut essent signum inter me et eos, et scirent quia ego Dominus sanctificans eos.

13. Et irritaverunt me domus Israel in deserto: in præceptis meis non ambulaverunt, et judicia mea projecerunt, quæ faciens homo vivit in eis, et sabbata mea violaverunt vehementer. Dixi ergo ut effunderem furorem meum super eos in deserto, et consumerem eos;

14. et feci propter nomen meum, ne

7. Je leur dis alors : Que chacun éloigne de soi les scandales de ses yeux, et ne vous souillez point par les idoles de l'Égypte; je suis le Seigneur votre Dieu.

8. Mais ils m'ont irrité et n'ont pas voulu m'écouter; aucun n'a rejeté les abominations de ses yeux, et ils n'ont pas abandonné les idoles de l'Égypte. J'avais résolu de répandre mon indignation sur eux et d'assouvir ma colère contre eux, au milieu du pays d'Égypte;

9. mais j'ai agi par égard pour mon nom, afin qu'il ne fût pas déshonoré en face des nations au milieu desquelles ils étaient, et devant lesquelles je leur avais apparu pour les faire sortir du pays d'Égypte.

10. Je les ai donc fait sortir du pays d'Égypte, et je les ai conduits dans le désert,

11. et je leur ai donné mes lois et je leur ai montré mes ordonnances, que l'homme doit accomplir pour vivre par elles;

12. en outre je leur ai donné mes sabbats, comme un signe entre moi et eux, et afin qu'ils sussent que je suis le Seigneur qui les sanctifie.

13. Mais la maison d'Israël m'a irrité dans le désert: ils n'ont pas marché dans mes préceptes, ils ont rejeté mes ordonnances, que l'homme doit accomplir pour vivre par elles, et ils ont profané violemment mes sabbats. Je résolus donc de répandre ma fureur sur eux dans le désert, et de les exterminer;

14. mais j'ai agi par égard pour mon

egregia inter omnes. Cf. Jer. III, 19; Dan. VIII, 9, etc. — *Par offensiones oculorum...* (vers. 7) il faut entendre les idoles, pour lesquelles les Hébreux ressentirent toujours un si vif attrait. Cf. XVIII, 6, etc. — *Irritaverunt me* (vers. 9). Ils refusent insolamment d'obéir à l'ordre divin. Les livres historiques de la Bible ne mentionnent pas en termes formels cette rébellion d'Israël, qui eut lieu avant la sortie d'Égypte; mais le récit de ses pérégrinations à travers le désert ne nous révèle que trop ses tendances à l'indiscipline. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait eu un premier éclat de révolte, lorsque le Seigneur leur commanda, avant le départ, de se défaire de leurs idoles. Cf. Lev. XVII, 7; Jos. XXIV, 14, etc. — *Dixi ut effunderem...* L'indignation divine faillit les anéantir; mais, au moment de frapper, Jéhovah pensa à la gloire de son nom, et se décida à patienter encore: *feci propter nomen...* Les païens auraient pu prétendre qu'il était incapable de sauver son peuple: *ut non violaretur...* Sur cet anthropomorphisme très expressif, voyez Ex. XXXII, 12; Num. XIV, 11

et ss.; Deut. IX, 27, etc. Comparez les vers. 14 et 23, où cette même pensée revient comme un refrain.

10-17. Les crimes d'Israël dans le désert, durant la première partie du séjour qu'ils y firent. — *Ejeci eos... et eduxi.* Hébr.: Je les fis sortir..., et je les conduisis. — *Præcepta... et judicia...* l'ensemble et le détail de la législation du Sinaï, qui fit d'Israël une nation admirablement privilégiée. Ces lois reçoivent un court et significatif éloge: *quæ faciens... vivit...* Leur observation était un principe de vie sous tous les rapports. Cf. Deut. IV, 40; xxx, 15-20, etc. — *Insuper sabbata* (vers. 12). L'institution du sabbat remontait beaucoup plus haut que le Sinaï; mais, au moment de l'alliance, cette obligation fut de nouveau promulguée. Les prophètes insistent plus d'une fois sur son importance; cf. Is. LVIII, 13; Jer. XVII, 21; Am. VIII, 5, etc. — *Ut essent signum.* Signe très caractéristique d'Israël; cf. Ex. XXXI, 13-14; Is. LVI, 2. — *Irritaverunt...* (vers. 13). Sur ces désobéissances perpétuelles, voyez Ex. XXXII, 1-6; Num. XIV, 1-4; XVI, 1 et ss.; XXV, 1-3, etc. — *Dixi... ut effunderem...* De nouveau la colère et

nom, afin qu'il ne fût pas déshonoré en face des nations du milieu et aux yeux desquelles je les avais fait sortir.

15. J'ai donc levé ma main sur eux dans le désert, afin de ne pas les faire entrer dans le pays que je leur avais donné, pays où coulent le lait et le miel, et le premier de tous les pays;

16. parce qu'ils avaient rejeté mes ordonnances, qu'ils n'avaient pas marché dans mes préceptes, et qu'ils avaient violé mes sabbats, car leur cœur marchait après leurs idoles.

17. Cependant mon œil les a épargnés, et je ne les ai pas fait mourir, et je ne les ai pas exterminés dans le désert.

18. J'ai dit à leurs enfants dans le désert : Ne marchez pas dans les préceptes de vos pères, ne gardez pas leurs coutumes, et ne vous souillez point par leurs idoles.

19. Je suis le Seigneur votre Dieu : marchez dans mes préceptes, gardez mes ordonnances, et pratiquez-les.

20. Sanctifiez mes sabbats, afin qu'ils soient comme un signe entre moi et vous, et que vous sachiez que je suis le Seigneur votre Dieu.

21. Mais leurs enfants m'ont exaspéré ; ils n'ont pas marché dans mes préceptes, ils n'ont pas gardé ni pratiqué mes ordonnances, que l'homme doit accomplir pour vivre, et ils ont violé mes sabbats. Je les ai menacés de répandre ma fureur sur eux, et d'assouvir ma colère contre eux dans le désert.

22. Mais j'ai détourné ma main, et j'ai agi à cause de mon nom, afin qu'il ne fût pas déshonoré devant les nations du milieu et aux yeux desquelles je les avais fait sortir.

23. J'ai encore levé ma main contre eux dans le désert, pour les disperser parmi les nations et les disséminer en divers pays,

violaretur coram gentibus de quibus eeci eos in conspectu earum.

15. Ego igitur levavi manum meam super eos in deserto, ne inducerem eos in terram quam dedi eis, fluentem lacte et melle, præcipuam terrarum omnium;

16. quia judicia mea projecerunt, et in præceptis meis non ambulaverunt, et sabbata mea violaverunt, post idola enim cor eorum gradiebatur.

17. Et pepercit oculus meus super eos, ut non interficerem eos, nec consumpsi eos in deserto.

18. Dixi autem ad filios eorum in solitudine : In præceptis patrum vestrorum nolite incedere, nec judicia eorum custodiatis, nec in idolis eorum polluari.

19. Ego Dominus Deus vester : in præceptis meis ambulate, judicia mea custodite, et facite ea.

20. Et sabbata mea sanctificate, ut sint signum inter me et vos, et sciatis quia ego sum Dominus Deus vester.

21. Et exacerbaverunt me filii ; in præceptis meis non ambulaverunt, et judicia mea non custodierunt ut facerent ea, quæ cum fecerit homo, vivet in eis, et sabbata mea violaverunt. Et comminatus sum ut effunderem furorem meum super eos, et implerem iram meam in eis in deserto.

22. Averti autem manum meam, et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, de quibus eeci eos in oculis earum.

23. Iterum levavi manum meam in eos in solitudine, ut dispergerem illos in nationes, et ventilarem in terras,

la miséricorde. Comp. les vers. 8-9. Cependant un châtement eut lieu, sous une forme atténuée : à part Caleb et Josué, aucun des Israélites âgés de plus de vingt ans n'entra dans la terre promise (*ne inducerem...*, vers. 15) ; le reste du peuple fut épargné (*pepercit oculus...*, vers. 17).

18-26. Crimes d'Israël durant la seconde période de son séjour dans le désert. — *Dixi ad filios...* Le Seigneur ne manqua pas d'avertir la jeune génération qu'il venait de sauver, la mettant en garde contre les mauvais exemples de ses ancêtres. « Le livre entier du Deutéronome

est le commentaire de ce passage » (vers. 18-20).

— Malgré cela, ils furent eux-mêmes promptement rebelles : *exacerbaverunt me* (vers. 21). De là encore une alternative d'indignation (*et comminatus...*) et de pardon (*averti autem...*, vers. 22).

— *Levavi... ut dispergerem...* (vers. 23). En effet, cette menace fut lancée plusieurs fois contre la jeune génération d'Israël (cf. Lev. xxvi, 33 ; Deut. iv, 17, et xxvii, 64, etc.) ; mais elle ne devait être exécutée que plus tard. A l'époque d'Ézéchiel, la dispersion était un fait accompli pour les tribus schismatiques, et même pour une

24. eo quod iudicia mea non fecissent, et præcepta mea reprobassent, et sabbata mea violassent, et post idola patrum suorum fuissent oculi eorum.

25. Ergo et ego dedi eis præcepta non bona, et iudicia in quibus non vivant.

26. Et pollui eos in muneribus suis, cum offerent omne quod aperit vulvam, propter delicta sua; et scient quia ego Dominus.

27. Quamobrem loquere ad domum Israel, fili hominis, et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Adhuc et in hoc blasphemaverunt me patres vestri, cum sprevissem me contemnentes,

28. et induxissem eos in terram super quam levavi manum meam ut darem eis : viderunt omnem collem excelsum, et omne lignum nemorosum; Et immolaverunt ibi victimas suas, et dederunt ibi irrationem oblationis suæ, et posuerunt ibi odorem suavitatis suæ, et libaverunt libationes suas.

29. Et dixi ad eos : Quid est excelsum, ad quos vos ingredimini? Et vocatum est nomen ejus excelsum usque ad hanc diem.

30. Propterea dic ad domum Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Certè in via patrum vestrorum vos polluimini, et post offendicula eorum vos fornicamini;

31. et in oblatione donorum vestrorum, cum traducitis filios vestros per ignem, vos polluimini in omnibus idolis vestris usque hodie. Et ego respondebo

24. parce qu'ils n'avaient pas accompli mes ordonnances, qu'ils avaient rejeté mes préceptes et violé mes sabbats, et que leurs yeux s'étaient dirigés vers les idoles de leurs pères.

25. C'est pourquoi je leur ai donné des préceptes qui n'étaient pas bons, et des ordonnances par lesquelles ils ne pouvaient pas vivre.

26. Et je les ai souillés par leurs présents, lorsqu'ils offraient pour leurs péchés tous leurs premiers-nés; et ils sauront que je suis le Seigneur.

27. C'est pourquoi, fils de l'homme, parle à la maison d'Israël, et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Vos pères m'ont encore blasphémé de cette manière, après m'avoir dédaigné et méprisé,

28. lorsque je les eus fait entrer dans le pays que j'avais juré de leur donner : ils ont jeté les yeux sur toute colline élevée et sur tout arbre touffu, et ils y ont immolé leurs victimes, ils y ont excité ma colère par leurs offrandes, et ils y ont mis leurs parfums les plus suaves, et ils y ont répandu leurs libations.

29. Je leur ai dit alors : Quel est ce haut lieu où vous allez? Et ce nom de haut a été employé jusqu'à ce jour.

30. C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Certes, vous vous souillez dans la voie de vos pères, et vous vous prostituez après ce qui a causé leur chute,

31. et, par l'oblation de vos dons, lorsque vous faites passer vos enfants par le feu, vous vous souillez par toutes vos idoles jusqu'à ce jour. Et je vous

partie considérable du royaume de Juda. — *Ergo et ego...* (vers. 25). Ce que Dieu permet par manière de vengeance : retirant à sa nation ingrate une partie de ses grâces, il lui laisse adopter les coutumes païennes (*præcepta non bona*), qui attirèrent ensuite sur elle des maux plus grands encore. *Dedi eis* : non pas d'une manière positive, mais négativement, en ne les arrêtant pas sur le chemin de l'idolâtrie; cf. Is. LXIII, 17; Act. VII, 42; Rom. I, 21 et ss., etc. — *Pollui eos...* (vers. 26). Un exemple de ces « *præcepta non bona* » : les enfants sacrifiés cruellement à Moloch (*cum offerent...*). Cf. XVI, 20-21. La locution *quod aperit...* désigne les premiers-nés.

27-29. Les crimes des Hébreux depuis leur installation en Palestine jusqu'au temps d'Ézéchiël. C'est un résumé encore plus succinct que les précédents; tout est ramené à l'idolâtrie, qui était devenue de plus en plus effrénée. — *Adhuc et in hoc*. Ces premiers mots de reproche

sont très accentués. — *Induxissem...*; *viderunt...* (vers. 28). Contraste entre la bonté du Seigneur et l'ingratitude de la nation. — *Omnem collem...* etc. *lignum*. Voyez VI, 13 et la note; XVI, 24, etc.

— *Et immolaverunt...*. Quatre sortes d'offrandes idolâtriques sont mentionnées : les sacrifices sanglants (*victimæ*), les sacrifices non sanglants (*oblationes*), les parfums brûlés en l'honneur des faux dieux (*odorem suavitatis*), les libations (*libaverunt...*). — *Quid est excelsum...* (vers. 29). Il semble qu'il y ait ici, d'après le texte original, un jeu de mots plein d'ironie. Le nom hébreu des hauts lieux, *bāmāh*, hauteur, peut se décomposer en deux mots (*bā'*, il est allé, et *māh*, quel), de manière à signifier : Qu'est-il allé faire en cet endroit?

30-31. Crimes de la génération contemporaine. — Elle n'est pas moins coupable que les précédentes : *Certe in via patrum...*. Elle se livre, elle aussi, aux pratiques idolâtriques les plus mon-

répondrais, maison d'Israël? Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, je ne vous répondrai pas.

32. La pensée de votre esprit ne s'accomplira pas, vous qui dites : Nous serons comme les nations et comme les peuples de la terre, et nous adorerons le bois et les pierres.

33. Par ma vie, dit le Seigneur Dieu, je régnerai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu, et dans l'effusion de ma fureur.

34. Je vous ferai sortir du milieu des peuples, et je vous rassemblerai des pays où vous avez été dispersés, et je régnerai sur vous avec une main forte, avec un bras étendu et dans l'effusion de ma fureur.

35. Je vous amènerai dans le désert des peuples, et je plaiderai là avec vous face à face.

36. Comme je suis entré en jugement avec vos pères dans le désert du pays d'Égypte, ainsi je vous jugerai, dit le Seigneur Dieu.

37. Je vous assujettirai à mon sceptre, et je vous amènerai dans les liens de l'alliance.

38. Je choisirai parmi vous les transgresseurs et les impies, je les ferai sor-

vobis, domus Israel? Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non respondebo vobis.

32. Neque cogitatio mentis vestræ fiet, dicentium : Erimus sicut gentes et sicut cognationes terræ, ut colamus ligna et lapides.

33. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quoniam in manu forti, et in brachio extento, et in furore effuso, regnabo super vos.

34. Et educam vos de populis, et congregabo vos de terris in quibus dispersi estis; in manu valida, et in brachio extento, et in furore effuso, regnabo super vos.

35. Et adducam vos in desertum populorum, et judicabor vobiscum ibi facie ad faciem.

36. Sicut iudicio contendi adversum patres vestros in deserto terræ Ægypti, sic judicabo vos, dicit Dominus Deus.

37. Et subijciam vos sceptro meo, et inducam vos in vinculis fœderis.

38. Et eligam de vobis transgressores et impios, et de terra incolatus eorum

trueuses. — Les mots *et ego respondebo...* (verset 31^b) nous ramènent au commencement du chapitre. Comp. le vers. 3.

3^e Deuxième partie du discours : conduite que le Seigneur tiendra désormais à l'égard de son peuple. XX, 32-44.

Mêmes éléments que dans la première partie : la sévérité (vers. 32-38) et la bonté miséricordieuse (vers. 39-44). Les couleurs soit de la menace, soit de la promesse, sont empruntées à l'histoire des origines de la nation.

32-38. Le peuple ingrat sera puni. — *Neque cogitatio...* Depuis longtemps les Hébreux avaient manifesté le désir de ressembler aux nations qui les entouraient; c'est le motif qu'ils avaient expressément allégué à Samuel, lorsqu'ils lui demandèrent de leur donner un roi. Cf. I Reg. viii, 5, 20. La conséquence finale de ce désir avait été désastreuse pour eux; car, à force d'imiter les nations, ils étaient devenus païens eux-mêmes : *ut colamus...* Adorer le bois et la pierre, c'est à quoi se réduisait en fin de compte l'idolâtrie. Cf. Deut. iv, 21, et xxviii, 36; Is. xxxvii, 19, etc. — *Vivo ego...* (vers. 33). Dieu jure qu'il s'opposera de toutes ses forces à ce que son peuple se pervertisse entièrement. — *In manu forti...* Expression souvent employée dans le Pentateuque, pour désigner les grands miracles que le Seigneur avait opérés en vue de délivrer les Hébreux de la tyrannie égyptienne (cf. Ex. vi, 1, 6; Deut. iv, 34; v, 15, etc.); maintenant

encore il va déployer la force de son bras, mais pour frapper son peuple révolté, et pour le ramener au devoir. Étonnante manière de régner sur lui (*regnabo...*); sur ce trait Jéhovah insiste au vers. 34; mais elle atteindra le but souhaité. — *Educam vos...* Ils seront séparés des nations idolâtres, auxquelles ils ne ressemblaient que trop, de même qu'autrefois ils avaient été séparés des Égyptiens. — *Adducam in desertum...* (vers. 35) : désert tout mystique, qui consistera précisément dans cette séparation d'avec les autres peuples. Comp. Os. ii, 14. Cet isolement d'Israël, qui eut lieu pendant la captivité de Babylone, devait rappeler, comme l'expose le vers. 36, le traitement infligé par le Seigneur aux Hébreux dans le désert de Pharan, après la sortie d'Égypte; il formera une épreuve très salutaire. — *Subijciam... sceptro...* (vers. 37). Dieu rendra ensuite ses bonnes grâces à son peuple purifié. Nuance dans l'hébreu : Je vous ferai passer sous la verge. Métaphore empruntée à une coutume pastorale de l'Orient : les bergers, lorsqu'ils ramènent leurs brebis à l'étable, les font passer sous leur houlette pour les compter. Cf. Lev. xxvii, 32; Jer. xxxiii, 13; Mich. vii, 4. — *In vinculis fœderis...* Autre belle métaphore. Les liens de l'antique alliance avaient été brisés; ils seront remplacés par d'autres, plus étroits, mais très suaves. — *Eligam... transgressores* (vers. 38). Contraste. Les impies seront séparés de la partie saine du troupeau mystique de Jéhovah, et exclus des bé-

educam eos, et in terram Israel non ingredientur; et scietis quia ego Dominus.

39. Et vos, domus Israel; hæc dicit Dominus Deus : Singuli post idola vestra ambulate, et servite eis. Quod si et in hoc non audieritis me, et nomen meum sanctum pollueritis ultra in muneribus vestris et in idolis vestris,

40. in monte sancto meo, in monte excelso Israel, ait Dominus Deus, ibi serviet mihi omnis domus Israel; omnes, inquam, in terra in qua placebunt mihi; et ibi quæram primitias vestras, et initium decimarum vestrarum, in omnibus sanctificationibus vestris.

41. In odorem suavitatis suscipiam vos, cum eduxero vos de populis, et congregavero vos de terris in quas dispersi estis; et sanctificabor in vobis in oculis nationum.

42. Et scietis quia ego Dominus, cum induxero vos ad terram Israel, in terram pro qua levavi manum meam, ut darem eam patribus vestris.

43. Et recordabimini ibi viarum vestrarum, et omnium scelerum vestrorum, quibus polluti estis in eis; et displicebitis vobis in conspectu vestro, in omni-bus malitiis vestris quas fecistis.

44. Et scietis quia ego Dominus, cum

tir du pays où ils demeuraient comme étrangers, et ils n'entreront pas dans le pays d'Israël; et vous saurez que je suis le Seigneur.

39. Et vous, maison d'Israël, ainsi parle le Seigneur Dieu : Marchez chacun derrière vos idoles, et servez-les. Que si en cela encore vous ne m'écoutez pas, et si vous profanez encore mon saint nom par vos présents et par vos idoles,

40. c'est sur ma montagne sainte, sur la haute montagne d'Israël, dit le Seigneur Dieu, que me servira toute la maison d'Israël; tous, dis-je, me serviront dans le pays où ils me seront agréables; et c'est là que je demanderai vos prémices et les offrandes de vos dîmes, dans tout ce que vous me consacrerez.

41. Je vous recevrai comme un parfum d'agréable odeur, lorsque je vous aurai retirés du milieu des peuples, et que je vous aurai rassemblés des pays où vous avez été dispersés; et je serai sanctifié parmi vous aux yeux des nations.

42. Et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque je vous aurai ramenés dans le pays d'Israël, dans le pays que j'avais juré à vos pères de leur donner.

43. Là vous vous souviendrez de vos voies, et de tous les crimes dont vous vous êtes souillés; et vous vous déplorerez à vous-mêmes, à la vue de toutes les méchancetés que vous avez faites.

44. Et vous saurez que je suis le Sei-

nédictions réservées aux Israélites convertis. C'est ce qui arriva lorsque Cyrus permit aux Juifs déportés en Chaldée de rentrer dans leur patrie. La masse des captifs, devenue prospère sur la terre d'exil, s'y était attachée et avait contracté des habitudes nouvelles, qu'elle n'eût pas le courage de rompre. D'ailleurs, Jérusalem était ruinée, le pays dévasté; et il fallait un long et périlleux voyage pour s'y rendre. La plupart des Juifs demeurèrent donc dans les régions babyloniennes; les plus pieux et les plus zélés furent seuls à revenir en Palestine, où ils formèrent le noyau d'une nation qui fut longtemps très sainte.

39-44. Le retour dans la terre promise. Le discours se termine, ainsi qu'il arrive souvent dans les écrits prophétiques, par de belles perspectives d'avenir, qui ont un caractère messianique très manifeste : Jéhovah et son peuple se réconcilieront un jour; Israël sera purifié et transformé. — *Singuli post idola...* Recommandation ironique, pour mieux marquer la fin terrible de ceux qui ne mettront pas à profit les graves avertissements donnés plus haut; Dieu les abandonnera à leur penchant néfaste pour l'idolâtrie, et leur ruine sera bientôt complète. — *Quod si et in hoc...* Du moins, leurs crimes

n'empêcheront pas le reste des Juifs de se convertir, et de former un peuple nouveau, qui rendra au Seigneur un culte parfait. Variante dans l'hébreu : Mais, après cela (c.-à-d., après la purification opérée par le châtiment), vous m'écouteriez, et vous ne profaneriez plus mon saint nom par vos présents et vos idoles. — *In monte sancto...* (vers. 40) : sur la colline de Sion, où les exilés reviendront s'établir. — *Omnis domus Israel.* La nation théocratique sera donc reconstituée avec les débris des deux royaumes séparés, et elle vivra de nouveau dans l'unité. — *Ibi... primitias...* C'est le rétablissement du culte, avec toutes ses pratiques. — *In... sanctificationibus.* Ces choses sanctifiées désignent tout ce qu'on offrait au Seigneur. — *In odorem... suscipiam* (vers. 41). Image gracieuse, qui montre l'intime complaisance que Dieu mettra dans son peuple régénéré. — *Sanctificabor in vobis.* C.-à-d., vous me reconnaîtrez et me traiterez d'une manière conforme à mon infinie sainteté. — *Recordabimini...* (vers. 43). Voyez xvi, 61, et le commentaire. Souvenir humiliant, mais bienfaisant, qui fera mieux comprendre aux Israélites toute l'étendue de la miséricorde du Seigneur (*cum benefecero...*, vers. 44). — Comme précédemment (note de xvii, 23), il est aisé de voir que ces

gneur, lorsque je vous aurai fait du bien à cause de mon nom, au lieu de vous traiter selon vos voies mauvaises, et selon vos crimes détestables, maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu.

45. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

46. Fils de l'homme, tourne ton visage vers le chemin du midi, parle vers le vent d'Afrique, et prophétise à la forêt du champ du midi.

47. Tu diras à la forêt du midi : Écoute la parole du Seigneur ; ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici, je vais allumer un feu en toi, et je brûlerai en toi tout arbre vert et tout arbre sec ; la flamme allumée ne s'éteindra pas, et tout visage y sera brûlé depuis le midi jusqu'à l'aquilon ;

48. et toute chair verra que moi, le Seigneur, je l'ai incendiée, et le feu ne s'éteindra pas.

49. Je dis alors : Hélas ! hélas ! hélas ! Seigneur Dieu ; ils disent de moi : Est-ce que cet homme ne parle pas en paraboles ?

benefecero vobis propter nomen meum, et non secundum vias vestras malas, neque secundum scelera vestra pessima, domus Israel, ait Dominus Deus.

45. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

46. Fili hominis, pone faciem tuam contra viam austri, et stilla ad africanum, et propheta ad saltum agri meridiani.

47. Et dices saltui meridiano : Audi verbum Domini ; hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego succendam in te ignem, et comburam in te omne lignum viride, et omne lignum aridum ; non exstinguetur flamma succensionis ; et comburetur in ea omnis facies ab austro usque ad aquilonem ;

48. et videbit universa caro quia ego Dominus succendi eam, nec exstinguetur.

49. Et dixi : A, a, a, Domine Deus ; ipsi dicunt de me : Numquid non per parabolas loquitur iste ?

CHAPITRE XXI

1. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

2. Fils de l'homme, tourne ton visage contre Jérusalem, parle au sanctuaire, et prophétise contre la terre d'Israël.

3. Tu diras à la terre d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici que je

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad Jerusalem, et stilla ad sanctuarium, et propheta contra humum Israel.

3. Et dices terræ Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, et ejiciam

promesses solennelles n'ont pas été réalisées d'une manière adéquate par la fin de la captivité de Babylone et le retour des Juifs en Palestine. Elles prédisent la résurrection du peuple de Dieu avec toutes ses conséquences idéales, surtout avec les conséquences messianiques.

§ VIII. — Israël dévasté par l'incendie et par le glaive de Jéhovah. XX, 45 — XXI, 32.

En attendant que ces glorieuses prophéties s'accomplissent, il faudra que la nation coupable soit punie.

1° L'incendie dans la forêt du midi. XX, 45-49.

45-49. Vigoureux petit discours (*factus est sermo...*). — *Viam austri, africanum, saltum...* Trois locutions synonymes, qui représentent la Palestine méridionale. Voyez Jer. I, 14-15, et la note. — *Stilla. C.-à-d., fais couler goutte à goutte et sans cesse les paroles menaçantes. Ce mot ne diffère donc pas de propheta.* — *Dices saltui* (vers. 47). Cette forêt n'est autre que le peuple juif, dont chaque membre était un arbre vivant et animé. — *Ecce... succendam.* Annonce

d'une destruction totale. Les adjectifs *viride* et *aridum* caractérisent la condition morale des individus ; cf. xxi, 3, et Luc. xxiii, 31. — *Et videbit...* (vers. 48). Le monde entier saura par quelle main terrible aura été allumé cet incendie. — *Dixi : A, a, a* (vers. 49). Hébr. : 'Ahdh. Voyez iv, 14, et la note. — *Per parabolas* : d'une manière volée, difficile à comprendre. Les auditeurs d'Ézéchiel se plaignaient de recevoir ses révélations sous cette forme ; mais l'idée qui s'en dégageait ne manquait pas de clarté, et l'attention était mieux excitée.

2° La parabole du glaive. XXI, 1-32.

Trois formules d'introduction (vers. 1, 8 et 18) partagent ce nouveau discours en trois parties distinctes, qui ne sont, au fond, que des variations sur un seul et même thème : la ruine prochaine du royaume de Juda. Mais il y a une gradation ascendante dans le développement de la pensée.

CHAP. XXI. — 1-7. Le glaive du Seigneur ne tardera pas à être dégainé. — *Pone faciem... et stilla...* (vers. 2). Introduction toute semblable

gladium meum de vagina sua, et occidam in te justum et impium.

4. Pro eo autem quod occidi in te justum et impium, idcirco egredietur gladius meus de vagina sua ad omnem carnem, ab austro usque ad aquilonem,

5. ut sciat omnis caro quia ego Dominus eduxi gladium meum de vagina sua irrevocabilem.

6. Et tu, fili hominis, ingemisce in contritione lumborum, et in amaritudinibus ingemisce coram eis.

7. Cumque dixerint ad te : Quare tu gemis ? dices : Pro auditu ; quia venit, et tabescet omne cor, et dissolventur universæ manus, et infirmabitur omnis spiritus, et per cuncta genua fluent aquæ. Ecce venit, et fiet, ait Dominus Deus.

8. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

viens à toi ; je tirerai mon épée de son fourreau, et je tuerai en toi le juste et l'impie.

4. Et parce que je dois exterminer en toi le juste et l'impie, mon épée sortira de son fourreau contre toute chair, depuis le midi jusqu'au septentrion,

5. afin que toute chair sache que moi, le Seigneur, j'ai tiré mon épée de son fourreau et qu'elle n'y rentrera plus.

6. Et toi, fils de l'homme, gémis, les reins brisés, et gémis en leur présence avec amertume.

7. Et lorsqu'ils te diront : Pourquoi gémis-tu ? tu diras : A cause de ce que j'entends ; car l'ennemi vient, et tous les cœurs sécheront, toutes les mains seront sans force, tous les esprits seront abatus, et l'eau coulera le long de tous les genoux. Le voici, il vient, et cela arrivera, dit le Seigneur Dieu.

8. La parole du Seigneur me fut adressée en ces termes :

à celle de la parabole de l'incendie (cf. xx, 46),



Glaive assyrien
dans
son fourreau.

dont celle du glaive n'est qu'une répétition sous d'autres figures. — *Sanctuarium* : le temple de Jérusalem, avec ses différentes parties. — *Egredietur gladium* (verset 3^b). Dès le début du discours apparaît cette image du glaive, qui va être commentée en un magnifique langage. — *Justum et impium* : l'équivalent du bois vert et du bois mort qui ont été mentionnés ci-dessus (xx, 47^a). Tous périront donc indistinctement, car le châtiment prédit aux Juifs en cet endroit sera national, et englobera les innocents aussi bien que les coupables. Un reste échappera cependant, comme il est dit ailleurs à plusieurs reprises. — *Eduxi... irrevocabilem* (vers. 5). Hébr. : J'ai tiré mon glaive de son fourreau, et il n'y rentrera pas. Il faut donc, cette fois, que la vengeance éclate ; la miséricorde de Dieu ne retiendra plus sa justice. — *Tu... ingemisce...* (vers. 6). La douleur d'Ézéchiel, manifestée librement au dehors, devait exciter ses compagnons d'exil à l'interroger, et il répondait à leurs questions en insistant sur la certitude et la proximité des maux prédits. — *In contritione lumborum*. D'après la psychologie biblique, les reins étaient envisagés comme le siège de la force ; leur rupture sym-

bollait une faiblesse extrême. Cf. Ps. lxxv, 11, et lxxviii, 24 ; Is. xxi, 3 ; Jer. xxx, 6, etc. — *Pro auditu* (vers. 7). C.-à-d. : à cause des nouvelles effrayantes que je reçois de Dieu. — *Venit*. Elle vient ; le malheur approche. — *Tabescet...*, *dissolventur...* Deux autres locutions pour peindre le découragement, le désespoir. Cf. vii, 17 ; Is. xiii, 7, etc.

8-17. Le glaive de Jéhovah a été aiguisé et poli pour opérer de grands massacres. Le langage devient de plus en plus vigoureux ; il est rythmé, cadencé, très poétique. — *Gladius, gladius* (vers. 9^b). Répétition solennelle. — *Ezacus est...* Le glaive est donc prêt à frapper, et il le fera dans les meilleures conditions. — Après les mots *ut splendeat, limatus...* (vers. 10), l'hébreu ajoute une petite phrase significative, omise par la Vulgate : Nous réjouirons-nous ? C'est le peuple qui est censé adresser à Ézéchiel cette question, à laquelle il a déjà été répondu plus haut (vers. 6) d'une manière anticipée. Comp. le vers. 12. — *Qui movet sceptrum...* Passage assez obscur. D'après la Vulgate, qui a suivi la traduction grecque de Théodotion, ces mots contiennent une apostrophe au glaive destructeur : C'est toi qui renverses le sceptre (l'empire) de mon peuple (*filii mei*) ; tu coupes sans pitié tous les arbres de cette forêt humaine (*succidisti...*). L'hébreu signifie : Le sceptre de mon fils méprise tout bois. Il est très possible qu'il y ait là une allusion au célèbre oracle de Jacob : Le sceptre ne sortira pas de Juda (cf. Gen. xliix, 9-10). Alors, en tenant ce langage, les Juifs se tranquilliseront par les garanties divines données à leur nationalité : Nous n'avons rien à redouter des sceptres étrangers ; le nôtre est plus solide qu'eux. Telle est l'explication la plus simple et la plus communément admise. D'autres proposent